L'Écho de Vorges

ÉDITO

En ce début d'année 2023, dans le prolongement de la cérémonie des vœux du 7 janvier dernier, je vous renouvelle, avec l'équipe municipale, tous mes meilleurs vœux et plus particulièrement des vœux de bonne santé.

Au niveau international et national, la conjoncture n'est malheureusement pas favorable et l'actualité n'est pas là pour nous rassurer. Je ne m'attarderai pas sur ce sujet, les médias s'en chargent au quotidien.

Dans une période où les liens sociaux se distendent ; où l'on parle de perte de repères, de repli sur soi ; où les organisations sociales ont été lourdement affectées par la pandémie, il est plus que jamais essentiel de revenir à ces choses simples de la vie : se retrouver, se rencontrer, échanger. Bref, vivre ensemble.

En cette période de vœux, j'en formule plus particulièrement un qui s'adresse aux nouveaux Vorgiens, quelque peu timides à mon sens. « Ne restez pas à l'écart de la vie communale. À Vorges, nous avons la chance d'avoir au fil des mois des moments de dialogue, de retrouvailles : la réunion publique, la cérémonie des vœux et nombre d'autres moments de convivialité. »

La fin d'année a vu enfin la réalisation d'un souhait auquel j'étais très attaché depuis longtemps, à savoir la création, au sein de l'Amicale de Vorges, d'une branche « Animations ». Pour 2023, le calendrier est quasiment bouclé. Les projets sont nombreux et d'autres sont déjà en préparation. N'hésitez pas à faire le premier pas pour les rejoindre, ou ne serait-ce que pour participer à ces événements. Ce sera votre meilleur encouragement. Mais cela ne s'adresse pas uniquement aux nouveaux Vorgiens… Quelle plus belle récompense pour un bénévole que de voir une forte participation aux manifestations ?

Merci à celles et ceux qui ont d'ores et déjà décidé de s'engager.

Merci à l'équipe municipale d'être à mes côtés. Merci pour son engagement. Merci pour toutes ces valeurs partagées au fil de nos réunions.

Pour conclure je renouvelle tous mes vœux pour 2023 à Mme Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes, notre ville marraine de guerre, à l'ensemble de son équipe municipale ainsi qu'aux Vincennoises et Vincennois et je les félicite pour la Marianne d'or, reçue en fin d'année dernière, récompensant le travail mené au niveau local dans le domaine du développement durable.

Poursuivons ensemble le chemin du présent qui conduit l'avenir de notre commune. Et n'oubliez pas « que l'homme jeune marche plus vite que l'ancien, mais l'ancien connaît la route ! »

Excellente année à toutes et tous !

Le maire,
Philippe MAQUIN.

Sommaire

1. Édito
2. Conseil municipal
3. Un point sur les travaux en 2023
   Marche du Téléthon
4. Réunion publique
5. La méthode Pilates
6. Fouilles archéologiques
7. Connaissez-vous votre curé ?
8. L'Amicale de Vorges trouve son nouveau souffle
10. Recensement citoyen
    La bibliothèque
11. Le beaujolais nouveau
    Le repas des aînés
12. Les illuminations de Noël dans le village
14. Cérémonie des vœux
15. Calendrier 2023 des manifestations
    Vœux des Canadiens
16. État civil
    Calendrier des manifestations

Bulletin d'information municipal
Numéro 83 – Janvier 2023

Conseil municipal

Décisions de la séance du 3 décembre 2022

Le conseil à l'unanimité :

Suite à la désaffectation de la sente du Presbytère, le Conseil :

- Autorise la vente au profit :
  - des Consorts MADOUX de la parcelle n°1634 provenant du domaine public située Sente du Presbytère aujourd'hui désaffectée d'une surface de 106 m²
  - de Monsieur Frédéric MICHEL de la parcelle A n°1636 d'une superficie de 66 m², issue de la sente du Presbytère
  - de Madame SERIER Françoise de la parcelle A n°1635 provenant du domaine public située Sente du Presbytère d'une surface de 35 m²
- Accepte le devis de la Régie Multi-services de Laon d'un montant de 5432.40€ TTC pour la rénovation en peintures avec reprise des enduits, remplacement des plinthes, ponçage, pose de parquet flottant, blanchiment de la cave, mur plafond et reprise d'une partie du mur avec enduit, remise en peinture escalier d'entrée et descente de cave avec ragréage entrée du logement communal au 3 Rue de l'Eglise.

Décisions de la séance du 21 décembre 2022

Le conseil municipal :

- Approuve les comptes-rendus des séances du 07 septembre et du 03 décembre 2022.
- Autorise Monsieur le Maire à encaisser les règlements à raison de 20 euros par personne correspondant à la participation pécuniaire au repas du 13 juillet dernier.
- Autorise Monsieur le Maire à encaisser les chèques des consorts MADOUX pour la vente de la parcelle A1634 d'une surface de 106 m² d'un montant de 1166€
- Approuve le transfert de la compétence facultative « Financement du contingent des Services Départementaux d'incendie et de Secours » à la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon (CAPL) à compter du 1er janvier 2023
- Autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022.
- Déclasse la salle des fêtes de catégorie 4 en catégorie 5 à des fins de simplification administrative (commission de sécurité) en application de l'arrêté ministériel du 7 février 2022.
- Sollicite la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (ERP) et les immeubles de grande hauteur, qui réalisera une dernière visite au cours de laquelle un avis sur la demande de reclassement sera émis.
- Sollicite l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux), programme 2023, pour 3 demandes :
  - Remplacement des fenêtres et portes de la salle des fêtes en façade et rue de l'Église
  - Remplacement des radiateurs de la mairie
  - Remplacement du matériel informatique de la mairie.
- Est favorable à la mise en œuvre de l'action sociale dans la fonction publique territoriale à compter du 1er janvier 2023

Un point sur les travaux en 2023

1) Chemin des caves

Travaux de drainage des eaux pluviales (demande de subvention en cours).

Exécution des travaux fin janvier - début février (durée de l'intervention : environ trois semaines selon la météo).

2) Rue et place de l'Église

Un projet de revêtement de chaussée et de trottoir a été présenté pour une demande de subvention (estimation du projet : 35 000 euros).

3) Route de Presles (RD 25)

Le projet d'aménagement de voirie et d'enfouissement de réseaux est en cours de réalisation.

Suite à la dernière réunion où étaient conviés les représentants de l'ADICA (assistant maître d'ouvrage), le département (voirie), l'USEDA (enfouissement de réseaux), Terre et Paysage (maîtrise d'œuvre) et la mairie (maître d'ouvrage) :

Un plan du projet devra être remis à la mairie fin janvier 2023 par le maître d'œuvre Terre et Paysage. Une réunion avec les riverains sera organisée en février.

L'enfouissement des réseaux sera réalisé par l'entreprise GEPELEC sous couvert de l'USEDA (démarrage des travaux fin mars ou début avril 2023 ; durée des travaux environ cinq mois).

L'appel d'offres pour l'aménagement des voiries pourrait être lancé fin d'année 2023, pour un démarrage éventuel des travaux en 2024.

4) Réhabilitation du logement communal

La réhabilitation du logement communal, 3 rue de l'Église, devrait se terminer fin janvier.

Marche du Téléthon

Comme depuis plusieurs années, le 2 décembre avait lieu la Marche des cinq villages, en collaboration avec le Téléthon montois.

Cinq villages, Bruyères-et-Montbérault, Vorges, Presles-et-Thierny, Nouvion-le-Vineux et Laval-en-Laonnois se relient pour rejoindre Mons-en-Laonnois en proposant une petite marche : 7 kilomètres de Vorges à Laval puis, après une pause casse-croûte, une grande marche de 10 kilomètres jusque Mons-en-Laonnois.

Une centaine de courageux ont rejoint Mons-en-Laonnois et ont permis de récolter 2 700 euros au profit du Téléthon. Félicitations à tous.

Christian Noël.

Réunion publique

Le 12 octobre dernier, les Vorgiens étaient conviés à la salle des fêtes pour une réunion publique. Le but de cette rencontre était d'informer les habitants sur l'actualité du village en cours et à venir, mais surtout d'échanger et de répondre aux interrogations.

Les sujets abordés étaient les suivants :

- Éclairage public : motivation du passage aux nouveaux horaires d'éclairage.
- Travaux : réalisations, prévisions et calendrier.
- Urbanisme : rappel des obligations et démarches à effectuer.
- Syndicat scolaire : 250 enfants scolarisés dont 24 Vorgiens – Coût pour la commune : 24 768 euros pour l'année scolaire 2022-2023.
- SIRTOM : rappel des consignes notamment en ce qui concerne la benne à verres, et information sur la probabilité du passage de la collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR) à une fréquence de 15 jours.
- Manifestations et animations : calendrier de fin d'année.
- Infos diverses :
  - existence d'un bureau de poste à ouverture large au centre de tri à Laon ;
  - transport à la demande de la communauté d'agglomération du pays de Laon (CAPL) ;
  - aide de 300 euros de la communauté d'agglomération du pays de Laon pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique.

Les questions posées :

- **Association du Comité départemental du sport en milieu rural et A Laon Bike :**

  Question : *Qu'en est-il des avantages accordés aux Vorgiens annoncés lors de l'accueil de ces deux associations par la commune ?*

  Réponse : Il est rappelé que les Vorgiens qui participent aux manifestations bénéficient d'un tarif préférentiel notamment pour les cours de Pilates donnés à la salle des fêtes. En ce qui concerne les annonces de ces animations, un rappel sera effectué.

- **Assainissement, nuisances olfactives :**

  Question : *Des habitants de la rue de Presles se plaignent d'odeurs émanant de la station de relevage située à proximité du numéro 35.*

  Réponse : Ce problème a été remonté à Noréade. Une intervention a été réalisée par Noréade afin de supprimer ces nuisances olfactives, sans beaucoup de résultats. L'entreprise a été relancée afin d'apporter une solution pérenne à ce désagrément.

- **Concours des maisons illuminées :**

  Question : *Cette année, les habitants n'ont pas été invités à illuminer leur maison aux bougies et le concours habituel n'a pas été organisé. Pour quelles raisons ?*

  Réponse : Les animations sont assurées par les membres de la commission animation municipale. Ces derniers n'ont pas souhaité organiser cette animation sans que cela soit définitif. Par contre, si des personnes sont intéressées par cette organisation qu'elles se fassent connaître.

  À la suite de cette question, le maire a reposé la question de la création d'une branche animation au sein de l'Amicale de Vorges comme le permettent les statuts de l'association.

On peut malgré tout regretter le faible nombre de participants : 32 participants, dont 8 membres de l'équipe municipale (3 excusés).

Philippe MAQUIN.

La méthode Pilates

C'est une gymnastique inventée par Joseph Pilates à la fin du XIX^{e} siècle. Cet homme à la santé fragile et passionné d'anatomie a travaillé toute sa vie à la conception d'exercices permettant d'améliorer et d'optimiser les fonctions du corps. Son entraînement a pour objectif de rendre le corps « fort comme une colonne grecque et souple comme un chat ». Le Pilates permet de travailler sa respiration en coordonnant le geste et le souffle. C'est aussi une occasion de se recentrer, de se détendre et de cultiver un bien-être mental. Il a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture.

Les exercices n'ont rien d'acrobatique comme on peut souvent l'entendre ou l'imaginer. Le Pilates a évolué dans sa forme, et la majorité des exercices peuvent être modifiés afin d'être accessibles aux débutants.

Le Pilates s'adresse à tout le monde, et à tous les âges. Que vous soyez homme ou femme, sportif ou non, souple ou pas, cette méthode s'adaptera toujours à vous. Les exercices peuvent être adaptés en fonction du niveau, des postures et besoins de chacun.

Cette remise en forme se pratique à Vorges sur proposition et animation du Comité du sport en milieu rural dont le siège est à l'école, 2 rue Ganault. Pour cette année, le moniteur est M. Christophe Normand.

Les cours ont lieu à la salle des fêtes le mercredi de 14 h 15 à 15 h 15 et le jeudi de 11 h 15 à 12 h 15.

Coordonnées : tél. 09 72 57 92 82 – Mail : cdsmr02@hotmail.fr

Christian NOËL.

Fouilles archéologiques

TEMOIGNAGE D'UN ETUDIANT AYANT PARTICIPE EN 1974-1975 AUX OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES DITES FOUILLES DE SAUVETAGE A VORGES

Récemment de passage dans notre commune, Franck ASTRUC (alors étudiant à l'école OZANAM à LILLE), nous a relaté son séjour à VORGES dans les années 1974-1975 à l'occasion des fouilles archéologiques qui ont été réalisées au lieu-dit "La Croix-Matras" où ont été découvertes des sépultures mérovingiennes. C'est dans le cadre d'un projet extra-scolaire (les 10% FONTANET, ministre de l'Education Nationale à l'époque) que ses professeurs avaient choisi VORGES pour valoriser cette expérience en groupe avec comme objectif l'organisation d'une exposition et un son lumière. Alternant week-end sur place (logés dans une bâtisse réservée aux scouts), et travail préparatoire au lycée, les joyeux étudiants ont beaucoup apprécié ce rapprochement et cette passionnante mission temporaire. Vous trouverez ci-dessous les dessins préparatoires de l'exposition qui a eu lieu dans l'église de VORGES . Aujourdh'ui Franck ASTRUC est directeur du musée de la poupée et du jouet ancien à WAMBRECHIES (59).

Frédéric CANON

Connaissez-vous votre curé ?

En septembre 2018, à la suite du départ de l'abbé Philémon, l'abbé Floribert Omole Lumbe, jusqu'alors vicaire à Laon, a pris à son tour la charge des paroisses Saint-Rémi-de-l'Ailette–Bruyères-et-Montbérault (trente-quatre clochers) et de Saint-Paul-en-Laonnois–Anizy-le-Château (seize clochers) qu'il assume depuis cette date.

L'abbé Floribert, âgé de cinquante-cinq ans, curé *in solidum**, est originaire du continent africain et plus précisément de la République démocratique du Congo. Il a été formé au grand séminaire de Lodja, ville située au centre de la République démocratique du Congo (province de Sankuru).

Le 18 septembre 2022, les paroissiens lui fêtaient son anniversaire et les vingt-cinq ans de son sacerdoce.

Notre curé a été « missionné » par son évêque pour venir en France où la communauté catholique est confrontée à une situation de crise : chute des vocations, baisse du nombre de prêtres engagés dans la pastorale, effectif vieillissant ; la moitié des prêtres de l'Hexagone ont plus de soixante-quinze ans…

Les diocèses de notre pays ont donc recours aux prêtres d'Afrique, et depuis quelques décennies la visibilité des prêtres d'origine africaine et notamment de pays francophones est un fait établi.

Il faut savoir que notre diocèse compte aujourd'hui seize prêtres d'origine africaine (République démocratique du Congo, Bénin, Cameroun, Madagascar) qui desservent onze paroisses.

Leur envoi en mission est généralement pour trois ou quatre ans, renouvelables.

Il nous appartient de prendre conscience du fait que l'accomplissement de leur mission leur est rendu particulièrement difficile du fait de notre culture, de nos modes de pensée, de nos façons de fonctionner. Ils doivent s'insérer dans un contexte politique et social européen déchiré par les populismes et les fermetures identitaires. Le choc culturel est parfois rude pour eux.

Cela suppose de leur part un effort de compréhension, une démarche d'adaptation et de curiosité pour appréhender les réalités humaines de notre pays.

Lorsque nous manifestons notre reconnaissance envers ces prêtres, ces derniers réagissent généralement par cette formule : « Vos missionnaires nous ont apporté la Bonne Nouvelle. Aujourd'hui, c'est nous qui venons vous évangéliser. » Juste retour des choses !

Jean-Paul DAQUIN.

* *In solidum* : curé indépendant chargé d'une ou plusieurs paroisses.

L'Amicale de Vorges trouve son nouveau souffle

Le samedi 26 novembre 2022, l'Amicale de Vorges tenait son assemblée générale en la salle des fêtes de la commune. Tous les habitants y avaient été conviés avec une invitation à renouveler leur adhésion ou à y adhérer. En ouvrant la séance, Michel Ballan, président, se félicitait de pouvoir compter 54 adhérents présents ou représentés issus de 26 foyers vorgiens.

Le compte-rendu financier était présenté par Jean-Paul Daquin, vice-président, avant que l'assemblée soit invitée à renouveler le conseil d'administration.

L'Amicale sortant d'une suspension de son fonctionnement statutaire ralenti, de surcroît, par différentes causes et notamment la pandémie, il était plus que nécessaire de reprendre contact avec tous les Vorgiens pour revenir sur son activité néanmoins riche et régulière.

Une activité riche et régulière

Le président retraçait donc l'activité menée par l'Amicale durant ces dernières années en soulignant qu'elle avait porté, pour l'essentiel, sur la réalisation d'expositions, souvent enrichies d'une conférence, voire d'un concert.

Puis, Nicole Harant, responsable de « L'art au village », présentait un état des expositions réalisées depuis 2016, avec une pause de deux années imposée par la pandémie, pour reprendre en 2022 en réunissant 27 exposants.

Un conseil renouvelé

Après appel et recueil des candidatures, à l'issue d'un vote à bulletin secret et dépouillement de 40 bulletins exprimés, étaient élus à l'unanimité : Michel Ballan, Anne-Marie Cerf, Jean-Paul Daquin, Nicole Harant, Annik Henninot, Gérard Henninot, Christian Noël, Olivier Thieu.

Un débat ouvert et animé

À la suite du rapport moral du président, un débat s'est ouvert à propos de l'intervention de Philippe Maquin, maire, relative au domaine des animations du village.

La question posée était d'examiner la possibilité d'attribuer à l'Amicale les animations qui, logiquement, pourraient incomber au comité des fêtes, mis en sommeil, ou à la commission des fêtes et cérémonies du conseil municipal.

Le réveil du comité des fêtes n'étant pas actuellement envisageable, et les activités d'animation ne relevant pas des compétences du conseil municipal, la solution d'attribuer les animations à l'Amicale était donc avancée et débattue.

Jean-Paul Daquin intervenait alors pour indiquer que Michel Ballan, Nicole Harant et lui-même, après avoir étudié plusieurs pistes, avaient envisagé cette perspective, mais avec une certaine réserve et à la condition expresse que la responsabilité des animations (et leur réalisation) incombe à une personne désignée et placée à la tête d'une équipe spécialement affectée. Enfin, le vice-président, favorable à cette solution, exprimait le souhait que l'assemblée délibère dans ce sens.

Création d'une section « Animations »

Au terme d'échanges fructueux, au cours desquels on relevait avec satisfaction que Olivier Thieu, élu précédemment, était disposé à prendre cette responsabilité, l'assemblée se prononçait en faveur de la création, au sein de l'Amicale d'une section « Animations ».

L'assemblée subordonnait cette décision à une disposition permettant à cette section de bénéficier d'une indépendance de fonctionnement et d'une autonomie de trésorerie.

Lors du verre de l'amitié qui clôturait cette assemblée, les participants manifestaient leur satisfaction quant à l'issue de cet échange et de cette décision porteuse d'espoir pour l'animation du village et pour le renforcement de l'assise de l'Amicale.

Le conseil d'administration de l'Amicale met en place son bureau

Le samedi 3 décembre, les administrateurs de l'Amicale de Vorges récemment élus étaient réunis à la bibliothèque pour procéder à la formation de son bureau.

Michel Ballan, après avoir enregistré la démission d'Annik Henninot, recueillit l'accord de chacun des administrateurs sur sa proposition d'attribution des fonctions, déclarait, après un vote à main levée, le bureau installé comme suit :

- président : Michel Ballan ;
- premier vice-président : Jean-Paul Daquin, secrétaire administratif ;
- second vice-président : Nicole Harant, responsable de « L'Art au village » ;
- troisième vice-président : Olivier Thieu, responsable de la section « Animations » ;
- trésorier : Christian Noël ;
- responsable « Bibliothèque » : Anne-Marie Cerf ;
- responsable « Multimédia et logistique » : Gérard Henninot.

Olivier THIEU a constitué récemment son équipe. Il pourra compter sur :

Frédéric CANON, Germain DANGLEANT, Anaïs DANGLEANT, Armelle DANGLEANT, Stéphanie JUMEAUX, Johan LEBEAU, Alexandre LECOMTE, Séverine LUZURIER, Jean-Pierre LEVY, Carole MONCOURTOIS, Christine PICART, Élyse QUATREVAUX, Thierry THORIN .

Bravo pour leur engagement !

Fin 2022, l'Amicale de Vorges a connu une impulsion qui était attendue. Souhaitons que pour ce nouvel an les forces nouvelles puissent contribuer au maintien de cet élan.

Toute association ne peut vivre, ne peut fonctionner qu'en comptant sur le plus grand nombre de ses adhérents. Tout Vorgien attaché à l'animation du village se devrait, naturellement, d'adhérer à l'Amicale et participer activement à ses activités.

Pour ce faire, vous trouverez ici un bulletin d'adhésion à compléter et à remettre à l'un ou l'autre des administrateurs. Nous comptons sur vous et vous remercions pour votre soutien.

Jean-Paul DAQUIN.

De gauche à droite : Gérard HENNINOT, Michel BALLAN, Nicole HARANT, Christian NOËL, Jean-Paul DAQUIN, Olivier THIEU. (absente : Anne-Marie CERF)

Recensement citoyen

Vous êtes Français, né en 2007, vous devez faire votre recensement citoyen.

Appelé également recensement militaire, le recensement citoyen est obligatoire.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, bac…) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Avoir participé à cette journée, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, bac…), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre vingt-cinquième anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre dix-huitième anniversaire et vous pourrez alors voter.

La bibliothèque

La sélection d'Anne-Marie Cerf

♦ ***ALOUETTE, JE TE PLUMERAI*** **de Harper Lee**

Alabama, 1930. Deux orphelins de mère voient leur vie bouleversée le jour où leur père provoque un scandale en prenant la défense d'un Noir accusé de viol. Les deux enfants, prenant fait et cause pour leur père, décident d'agir par leurs propres moyens.

♦ ***DANSE AVEC LES LOUPS*** **de Michael Blake**

Pendant la guerre de Sécession, le lieutenant Dunbar est affecté dans un avant-poste isolé qu'il trouve abandonné. Seul, il va peu à peu sympathiser avec une tribu comanche. Désormais pour les Blancs, il est un renégat et pour l'armée un déserteur.

♦ ***LA VIE DEVANT SOI*** **de Émile Ajar**

Momo est un enfant mis en pension chez « Madame Rosa ». Le môme « né de travers » fera avec une candeur cynique l'apprentissage de la vie.

DU RENFORT À LA BIBLIOTHÈQUE

Et de nouvelles activités prévues

En raison de problèmes de santé, Anne-Marie Cerf ne peut plus assurer la permanence de la bibliothèque.

C'est Bénédicte Taillart qui la remplace et reçoit les lecteurs le samedi matin.

Elle a par ailleurs un projet pour les enfants, qu'elle vous expose :

« L'idée est partie d'un constat : les enfants ne viennent pas, ou peu, à la bibliothèque. Nous souhaiterions donc leur permettre de découvrir et de s'approprier le lieu en leur proposant, de façon ponctuelle, des activités (petits bricolages, lecture d'albums…). Plus d'informations seront communiquées dans les semaines à venir. »

Le beaujolais nouveau

Le repas des aînés

Enfin ! Après une parenthèse de deux années (covid !), le repas des aînés était de retour ce dimanche 18 décembre pour le plus grand plaisir des participants : ambiance chaleureuse, joie de se retrouver autour d'un repas savoureux concocté par le traiteur *L'Aventure culinaire*.

Un moment de partage qui ne s'est pas éternisé, la finale de la Coupe du Monde de football France-Argentine ayant lieu ce jour-là à 16 heures… Un match d'une belle intensité, ascenseur émotionnel garanti… Mais la France s'inclina…

Rendez-vous l'année prochaine ! À la santé des gens qu'on aime… les autres aussi ! Meilleurs vœux pour 2023 !

Géraldine ELIARD.

Les illuminations de Noël dans le village

Dès la fin novembre, l'équipe municipale de la commission animation était à pied d'œuvre pour transformer le village pour les fêtes de Noël. Ils ressortaient des placards, les bonshommes et autres décorations et en fabriquaient de nouveaux afin de préparer les illuminations. Les sapins étaient installés, et de l'entrée de la rue de Presles à l'entrée de Bruyères, en passant par la place, la mairie, et le carrefour de la rue Ganault avec la rue du Mont et l'avenue de Vincennes, sous leurs mains habiles le village se parait pour Noël.

Malheureusement, le 7 décembre, entre 11 heures et 12 heures, trois superbes bonshommes disparaissaient, dérobés par des personnes sans scrupule, et sans respect pour le travail de nos équipes qui se trouvaient complètement découragées face à ces incivilités inqualifiables.

En espérant que ce triste scénario ne se reproduise pas, nos courageux bénévoles ont quand même poursuivi les décorations, et installé les illuminations pour le plus grand bonheur de tous, et surtout pour le bonheur des enfants : le père Noël a été accueilli comme il se doit.

Nous les en remercions.

Bravo à tous ceux qui se sont démenés pour que le village resplendisse pour les fêtes de Noël.

Tout est prêt… et voici le père Noël

Le dimanche 11 décembre, dans ce magnifique cadre préparé et illuminé par Thierry, Stéphanie, Elyse, Laurent, Alexandre, etc., le père Noël faisait son apparition pour gâter les enfants, sous le préau de la mairie où les attendaient les cadeaux ainsi qu'un spectacle musical animé par Arnaud Brandicourt de Bruyères-et-Montbérault.

Sous un froid sec et ensoleillé, des balades en calèches, en compagnie du vieil homme à la barbe blanche, étaient proposées aux enfants ravis, et un brasero réchauffait tout ce petit monde dans la cour de la mairie, tandis qu'un petit renne du père Noël distribuait des friandises.

Sous le préau, Séverine confectionnait des crêpes et des gaufres, et au bar étaient servis le chocolat chaud pour les enfants et le vin chaud pour les parents.

Un très beau Noël !

Nicole HARANT.

Cérémonie des voeux

Trois années se sont écoulées depuis la dernière cérémonie des vœux à Vorges ! Ce samedi 7 janvier 2023, les Vorgiens se sont retrouvés, nombreux, pour ce moment d'échanges et de convivialité ; une première pour le conseil municipal installé depuis les dernières élections municipales, au printemps 2020.

Philippe Maquin ouvre la cérémonie par un discours qui dresse un bilan de l'année écoulée et détaille les projets pour l'année qui débute.

Il est ensuite de coutume d'accueillir les personnes qui ont récemment emménagé dans notre village. On peut regretter, sur les seize foyers invités nominativement, qu'un seul couple ait répondu présent. Nos nouveaux Vorgiens sont un peu timides, mais gageons que l'animation du village et la diversification des activités les motiveront à rejoindre les manifestations à venir !

Notre maire actuel profite de cette cérémonie pour remettre à Christian Noël, nommé maire honoraire par le préfet, une médaille de remerciement aux couleurs de la commune.

Nous remercions Thierry Delerot et Brigitte Fournié-Turquin, conseillers départementaux, ainsi que les élus des villages voisins qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Tous ces intervenants se joignent au conseil municipal et à l'équipe de rédaction de *L'Écho* pour souhaiter à tous une merveilleuse année 2023 !

Olivier TAILLIART.

Votre maire et son deuxième adjoint se sont déplacés à Vincennes, le 8 janvier 2023, pour la cérémonie des vœux à laquelle ils avaient été invités à participer. Petit rappel : Vincennes est la marraine de guerre de Vorges. Les liens qui unissent nos deux communes, après plus de cent ans de parrainage, restent forts, et même si la pandémie de covid a obligé les organisateurs à retarder de nombreux événements, 2023 devrait voir se concrétiser une rencontre entre nos deux communes !

Calendrier 2023 des manifestations à Vorges *

- **5 mars**
  Rando de la chandeleur
- **18 mars**
  Soirée dansante
- **1er avril**
  Trail du Mont Pigeon
- **8 mai**
  À 11 heures, commémoration de la victoire de 1945
  Brocante place de l'Église
- **13 et 14 mai**
  Exposition « L'Art au village »
- **2 juin**
  Fête des voisins
- **3 juin**
  Fête des Mères
- **17 juin**
  Concours de pétanque
  Feu de la Saint-Jean
- **26 juin**
  Messe en l'église Saint-Jean-Baptiste
- **14 juillet**
  À 11 heures, Fête nationale
- **11 août**
  Concert de chant lyrique à la salle des fêtes
- **10 septembre**
  Brocante avenue de Vincennes,
  chemins de Laon et de la Christopherie
- **16 et 17 septembre**
  Journées Européennes du Patrimoine : Exposition et conférence « A la découverte de Vorges »
- **30 septembre**
  Repas karaoké à la salle des fêtes
- **11 novembre**
  À 11 heures, commémoration de l'armistice de 1918
- **17 novembre**
  Soirée beaujolais
- **2 décembre**
  Téléthon
- **3 décembre**
  Repas des aînés
- **10 décembre**
  Noël des enfants

** Manifestations connues à ce jour. Ce calendrier est susceptible d'évoluer.*

Winnipeg, le 11 janvier 2023
à Michel Ballan

Merci et bonne année de Winnipeg.

Nous avons reçu par la poste un exemplaire de l'édition d'octobre 2022 de L'Écho de Vorges.
Merci beaucoup.

Par cette froide journée enneigée à Winnipeg, vous avez ravivé de chaleureux souvenirs du nord-est de la France. Notre passage à Vorges et les rencontres le jour de la brocante restent un moment fort de notre randonnée depuis Canterbury.
C'est sympathique de vous intéresser à nos voyages.
Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année.
Nous avons hâte de revenir en France en août prochain pour reprendre notre longue marche dans votre beau pays.
Pensez à nous avec une bonne gorgée de champagne.

Bien amicalement,
David Firman et Gail Perry.

Décès

Marie-Madeleine Lecocq,
le 14 décembre 2022,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Elle était la maman de Jean-Jacques Lecocq,
rue Ganault à Vorges,
et était connue surtout sous le nom de « Mado »,
elle tenait autrefois le café de Bruyères.

Jean-Marc Fayot, à Laon, le 7 décembre 2022.

Francis Eugène Defée, époux d'Isabelle Lipinski,
au 17 rue des Rouages, le 17 octobre 2022.

Naissance

Calie Petetin-Chalandre, au 2 place de l'Église,
le 13 décembre 2022

Mariage

De Carole Monnery et Xavier Compère,
au 5 rue des Rouages le 23 décembre 2022

Dès leur arrivée dans la commune,
les nouveaux habitants doivent se faire
connaître en mairie.
Merci de bien vouloir faire
cette démarche,
si cela n'a pas déjà été fait.

HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE

Le mardi de 14 h 00 à 17 h 30
Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

03 23 24 74 85 – 06 31 16 24 40

mairie.vorges02@wanadoo.fr
www.vorges.fr

Calendrier

5 mars
Rando de la chandeleur

18 mars
Soirée dansante

1er avril

Trail du Mont Pigeon

8 mai
À 11 heures,
commémoration de la victoire de 1945
Brocante place de l'Église

13 et 14 mai
Exposition « L'Art au village »

ISSN 1634-7153

Directeur de la publication : Philippe Maquin,
assisté d'Olivier Tailliart,
responsable de la communication

Rédacteur en chef : Olivier Tailliart

Conception graphique : Jean-Pierre Moutereau

Ont contribué à ce numéro 83 :
Mmes et MM. les membres de la commission
communication et les responsables d'animation

Tirage : 250 exemplaires
22e année – Trimestriel – Numéro 83 – Janvier 2023

5 place de l'Église – 02860 VORGES
Tél. 03 23 24 74 85
Site Internet : www.vorges.fr
Courriel : mairie.vorges02@wanadoo.fr